



Vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT)

Qu'est-ce que le vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT) ?

Le vaccin dT immunise contre deux maladies : la diphtérie et le tétanos (mâchoire barrée).

Le vaccin est autorisé par Santé Canada et est offert gratuitement au Nouveau-Brunswick dans le cadre du calendrier systématique d'immunisation des adultes.

Quels sont les avantages du vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT) ?

Le vaccin dT constitue la meilleure façon de se protéger contre la diphtérie et le tétanos, qui sont des maladies graves et parfois mortelles. Le tétanos provoque une raideur musculaire douloureuse et peut entraîner de graves problèmes de santé, tels que des difficultés à avaler et à respirer. La diphtérie peut entraîner des problèmes respiratoires, une insuffisance cardiaque, une paralysie, voire la mort.

Lorsque vous recevez le vaccin, vous contribuez aussi à protéger les autres.

Comment le vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT) est-il administré ?

Le vaccin dT est administré par injection dans la partie supérieure du bras chez les adultes.

Qui devrait recevoir le vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT) ?

Les adultes devraient recevoir un vaccin dT tous les dix ans s'ils ont déjà reçu une série de vaccins plus tôt dans leur vie. Pour protéger contre la coqueluche, le dcaT (vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos) doit remplacer une des doses de dT administrées tous les dix ans.

Le vaccin peut également être administré aux adultes qui ont besoin d'une série primaire. Consultez votre bureau de Santé publique ou votre fournisseur de soins de santé pour en savoir plus sur le calendrier recommandé.

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT) ?

Le vaccin ne doit pas être administré si vous :

- ont eu une réaction potentiellement mortelle à une dose précédente de vaccin dT ; ou
- à toute partie du vaccin ou de son contenant.

Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT) ?

Les réactions au vaccin sont généralement faibles et durent un jour ou deux. Les réactions les plus fréquentes au site d'injection du vaccin sont la douleur, la rougeur et l'enflure. De la fièvre peut également se manifester.

Comme c'est le cas pour tout vaccin, il existe une très mince possibilité (moins d'une personne sur un million) d'une réaction allergique appelée anaphylaxie, qui pourrait constituer un danger de mort. C'est pourquoi il est important de demeurer à la clinique pendant 15 minutes après l'administration du vaccin. La réaction

FICHE D'INFORMATION SUR LES VACCINS

anaphylactique est caractérisée par une éruption cutanée, de la difficulté à respirer et un gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres. Il existe des traitements pour cette réaction.

Que peut-on faire pour atténuer les réactions au vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT) ?

- Une compresse froide sur le site d'injection peut aider à diminuer l'inconfort.
- En cas d'inconfort et de fièvre, vous pouvez prendre un médicament en suivant les directives du fabricant. Demandez à votre fournisseur de soins de santé quel médicament serait le plus efficace et suivez les directives du fabricant.

Toute réaction grave ou inattendue doit être signalée à votre fournisseur de soins de santé.

Où peut-on recevoir le vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT) ?

Le vaccin dT financé par le gouvernement est administré par les fournisseurs de soins de santé tels que votre médecin de famille ou une infirmière praticienne.

Renseignements supplémentaires

Avisez votre vaccinateur si vous ou votre enfant souffrez de problèmes de santé ou d'allergies.

Votre vaccinateur vous remettra un carnet de vaccination pour vous ou votre enfant. Garde-le dans vos dossiers et apportez-le avec vous au prochain rendez-vous d'immunisation.

Si vous ou votre enfant avez une réaction inhabituelle au vaccin, ou si vous avez des questions ou des inquiétudes, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé primaire, votre [santé publique](#), ou Télé-Soins (811).

Sites Web utiles

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick : [Vaccins et immunisation \(gnb.ca\)](http://Vaccins.et.immunisation(gnb.ca))
- Agence de la Santé publique du Canada : [Vaccins pour les enfants : À propos des vaccins - Canada.ca](http://Vaccins.pour.les.enfants:À.propos.des.vaccins-.Canada.ca)

Dernière révision : 13 janvier 2025